



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rennes, le 5 juillet 2022

INVITATION PRESSE

**PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BRETAGNE**

**ACADÉMIE
DE RENNES**

ÉDUCATION

L'académie de Rennes et la préfecture de la région Bretagne se mobilisent en faveur des territoires ruraux

Le recteur Emmanuel Ethis, représenté par Dominique Bourget, directeur académique des services de l'Éducation nationale d'Ille-et-Vilaine et le préfet de la région Bretagne, représenté par Philippe Brugnot, sous-préfet de Saint-Malo, vont signer une convention spécifique établissant un « Territoire Éducatif Rural » en Ille-et-Vilaine : le secteur du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel. Cette signature se déroulera le jeudi 7 juillet 2022 à Dol-de-Bretagne (35) avec les partenaires du projet. Objectif : offrir à chaque jeune un service public d'éducation de qualité.

Lutter contre les inégalités sociales et territoriales

L'une des missions premières de l'École est d'offrir à chaque jeune, quelle que soit sa situation sociale ou géographique, un égal accès à l'éducation.

La démarche de création des Territoires Éducatifs Ruraux (TER) est née du constat suivant : les enfants des écoles rurales réussissent aussi bien voire mieux leur scolarité primaire que les enfants des zones urbaines. Mais ils sont moins nombreux à poursuivre des études supérieures en particulier dans les filières d'excellence. Le TER est une alliance entre les établissements d'un secteur (écoles et collèges) et les collectivités locales pour permettre aux enfants de **gagner en ambition**, à travers un programme d'actions.

Trois dispositifs sont déployés en Ille-et-Vilaine : **Dol-de-Bretagne** dans l'arrondissement de Saint Malo, **Val-d'Anast et Guipry-Messac** dans l'arrondissement de Redon.

Cette démarche s'inscrit dans le prolongement des réformes engagées par l'État en matière éducative depuis 2017, qu'il s'agisse de la priorité accordée au 1^{er} degré, du Plan Écoles numériques innovantes rurales ou encore de l'extension aux écoles et aux collèges ruraux du dispositif « Les cordées de la réussite ».

2 598 élèves concernés

Ce territoire éducatif rural regroupe au total 16 écoles publiques, deux collèges publics et un lycée professionnel public. Sa création doit permettre de **renforcer l'attractivité de l'offre éducative** auprès des familles et des équipes enseignantes et de **construire des parcours d'ambition**, l'objectif étant également de développer un sentiment d'appartenance et d'œuvrer pour l'épanouissement des élèves.

Une démarche partenariale

De nombreux acteurs du territoire sont associés à ce dispositif : services de l'État, collectivités locales, organismes sociaux, partenaires associatifs. Tous vont contribuer à la réflexion commune et à la mise en œuvre d'actions bénéfiques pour les élèves.

Le territoire éducatif rural du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel se révèle être ainsi un véritable réseau de coopération autour de l'École et au service d'un projet éducatif porteur d'ambition pour les élèves et leurs familles.

Accueil presse

Jeudi 7 juillet 2022, à 17h30

Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont St Michel
17 rue de la Rouelle à Dol-de-Bretagne

Déroulé :

- Accueil – Intervention de Monsieur Denis Rapinel, président de la Communauté de Communes
- Intervention de Monsieur Dominique Bourget, directeur académique des services de l'Education nationale d'Ille-et-Vilaine
- Intervention de Madame Jeanne Larue, vice-présidente déléguée à l'Education au Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine
- Intervention de Madame Chrystèle Le Bihan, directrice adjointe de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- Intervention de Madame Nathalie Quemener, directrice adjointe de la Caisse d'Allocations Familiales
- Intervention de Monsieur Philippe Brugnot, sous-préfet de Saint-Malo
- Signature de la convention TER

Accréditations

Les journalistes souhaitant assister à la cérémonie sont priés de s'accréditer **avant ce jeudi 7 juillet, 10h** : communication@ac-rennes.fr

Contacts presse :

Académie de Rennes

Sylvie Patea - 02 23 21 73 23
communication@ac-rennes.fr

Préfecture de la région Bretagne

Pôle communication – 02 99 02 11 81
Pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

